

LIGUE AQUITAINE de L'ENSEIGNEMENT



BAFA / BAFD

2012/2013

**Stages Pratiques Assurés
et Rémunérés**

**Les sessions de formation
Animateurs et Directeurs
de centres de vacances
et de loisirs
(Accueil Collectif de Mineurs)**



Habilitation Nationale de Formation

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

- ◆ **Devenir animateur ou directeur, ça s'apprend.** p. 3
- ◆ **Les sessions de formation d'animateurs (Bafa) d'accueils collectifs de mineurs** p. 4
- ◆ **Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs (Bafd) d'accueils collectifs de mineurs** p. 5
- ◆ **Les formations générales BAFA - BAFD.** p. 6
- ◆ **Les sessions d'approfondissement et qualification BAFA.** p. 7
- ◆ **Les sessions d'approfondissement et renouvellement BAFD.** p. 7
- ◆ **Le dossier d'inscription.** p. 8
- ◆ **Fiche d'inscription.** p. 9-10
- ◆ **Renseignements administratifs.** p. 11



Devenir animateur ou directeur, ça s'apprend.

Les formations BAFA-BAFD à la Ligue de l'Enseignement.

La Ligue de l'Enseignement est habilitée par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, à dispenser la formation des animateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs (A.C.M.).

La formation à la Ligue de l'Enseignement est à la fois une préparation aux fonctions d'animation et de direction d'A.C.M. et un apprentissage social et citoyen. Elle repose sur une expérience d'animation des enfants et des adolescents. La ligue de l'Enseignement propose des parcours différenciés et des pédagogies qui vous permettent d'être acteur de votre formation.



Notre mission : garantir des loisirs éducatifs.

La Ligue de l'Enseignement, grand mouvement d'éducation populaire, défend les principes fondamentaux suivants : le droit à l'éducation pour tous, le droit à l'information pour tous, l'accès au savoir pour tous, pour mieux comprendre son environnement, comprendre les mécanismes du pouvoir, connaître les règles ou les lois (droits et devoirs), les maîtriser et ainsi agir en connaissance de cause, en faisant des choix, sur son environnement individuel et collectif. Être un individu libre et citoyen.

Ainsi au départ, donner aux enfants une place claire dans nos fonctionnements, avec des règles précises, explicitées, argumentées dès le début et négociées chaque fois que cela est possible.

Leur reconnaître une identité propre, leur permettre de l'exprimer dans la limite des règles énoncées et négociées, leur donner la parole, leur donner les moyens de comprendre les mécanismes, les fonctionnements, les règles et surtout les finalités des A.C.M. Proposer un séjour de vacances pour tous, où chacun agit à son rythme, selon ses besoins et respecte le bien être des autres.

Éduquer ne veut pas dire formater suivant un modèle, mais bien donner tous les moyens et les outils pour se construire, pour former des citoyens acteurs de leur vie et de la construction de leur environnement politique et social.



Les sessions de formation d'animateur (Bafa) d'accueils collectifs de mineurs



• Âge minimum :

17 ans au moins au premier jour du stage de formation générale.

• Déroulement de la formation, dans l'ordre suivant :

- 1 session de formation générale (8 jours)
- 1 stage pratique (14 jours minimum en 2 séjours au plus) dans un centre déclaré à la DDCCSP
- 1 stage d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours).

À l'issue des 3 étapes, un jury réuni par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes du lieu de votre résidence décide de la délivrance du diplôme. La session de formation a pour

Le stage de formation générale :

(au moins 8 jours) a pour but d'apporter au stagiaire, des connaissances sur l'enfant, une approche des notions de vie quotidienne, d'activités, de vie collective, de travail d'équipe, de réglementation, d'environnement et de projet.

Le stage pratique :

La Ligue de l'Enseignement s'engage à proposer un stage pratique, sous réserve des remplissages de ses séjours, durant l'une des périodes de vacances scolaires, à tout candidat ayant réussi l'une de nos sessions de formation générale. Pour cela, une fiche de vœux vous sera remise lors de la session de formation générale.

Les sessions d'approfondissement :

(au moins 6 jours) ont pour but de compléter la formation du futur animateur et de faire un bilan de la session de formation générale et du stage pratique.

Les sessions de qualification (au moins 8 jours) ont pour but de confirmer ou de reconnaître une compétence technique dans un domaine spécialisé de l'animation.

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois. Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique, sauf dérogation exceptionnelle.

objectif de développer chez les stagiaires les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur. Pour cela, les stages se déroulent en internat, et vont apporter :

- des moyens de connaissance sur l'enfant, le milieu, la vie collective, la vie quotidienne en accueils collectifs de mineurs, les notions de liberté, de responsabilité, de sécurité, la réglementation.
- des compétences techniques et pédagogiques pour l'animation d'activités de plein air, de découverte, d'expression.
- des éléments de réflexion et de méthodologie permettant à chaque stagiaire de travailler en équipe et de participer à l'élaboration d'un projet pédagogique.

Selon la nature des sujets abordés, l'équipe de formation met en oeuvre des dispositifs pédagogiques variés : apport de connaissance, groupes de réflexion, travaux pratiques collectifs ou individuels...

À l'issue du stage, l'équipe de formation (directeur du stage et formateurs) émet, sous le contrôle de l'inspecteur de la DDCCSP, son avis sur les aptitudes de chacun des stagiaires.



Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (Bafd) d'accueils collectifs de mineurs

• Âge minimum :

21 ans au moins au premier jour du stage de formation générale et nécessité d'avoir son Bafa.

• Déroulement de la formation :

La durée totale de la formation ne peut excéder 4 ans (possibilité de prorogation d'un an maximum sur justificatif d'un empêchement pour cause de force majeure). La formation se déroule obligatoirement dans l'ordre suivant et comprend :

- 1 session de formation générale (9 jours). Sauf dérogation, il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation et le premier stage pratique.
- 1 premier stage pratique.
- 1 session de perfectionnement (6 jours). Elle a pour but d'aider le candidat à renforcer les acquis de la première session théorique, d'analyser le premier stage pratique et d'actualiser ses connaissances.
- 1 second stage pratique.

Les stages pratiques doivent être effectués en accueil collectif de mineurs avec ou sans hébergement, déclarés auprès de la DDCSPP.

Ils doivent avoir une durée minimale de 14 jours en deux séjours au plus. Un des deux stages est obligatoirement effectué en situation complète de direction et a lieu en France. Il doit permettre au candidat de maîtriser tous les aspects de la direction d'un accueil collectif de mineurs et de mettre en œuvre l'ensemble des apports de la formation théorique. À l'issue de chaque étape de la formation, le candidat procède par écrit à une évaluation personnelle, en référence à son projet personnel de formation. À la fin de la formation, le candidat, rédige un bilan de formation qu'il envoie à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de son lieu de résidence.

• Gestion des dossiers :

Les dossiers des candidats sont gérés par la direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

• Validité :

Les titulaires du BAFD ont l'autorisation d'exercer les fonctions de directeur pour une durée de cinq années. Pour obtenir le renouvellement d'autorisation d'exercer, il faut avoir dirigé durant les cinq années au moins 28 jours, et participé à une session de renouvellement ou à l'encadrement d'une session de formation Bafa.

Les sessions de formation générale :

Les sessions de formation générales ont pour objectif de développer chez les stagiaires les capacités à exécuter les fonctions inhérentes à la direction d'un accueil collectif de mineurs . À l'issue de la session, les stagiaires doivent être capables :

- d'élaborer, pour le séjour où ils exerceront des responsabilités de direction, un projet pédagogique, d'en situer les limites et les évolutions possibles, avec les partenaires concernés,
- d'exercer, avec et au sein d'une équipe, les tâches de direction.

Sessions perfectionnement et renouvellement :

Ces sessions sont proposées : aux candidats directeurs en cours de formation (c'est-à-dire ayant suivi une session de formation et un stage pratique), aux directeurs diplômés souhaitant renouveler leur autorisation d'exercer.

La réglementation en vigueur ne prévoit pas de contenu obligé pour ce type de session qui a pour but de parfaire la formation du directeur stagiaire et éventuellement d'étendre ses capacités à diriger tout type de séjour.

Le contenu de chaque stage est élaboré à partir des attentes exprimées par les stagiaires dans leur compte rendu de stage pratique ou décelées par l'équipe de stage à l'analyse de ces documents. Il est donc essentiel que ce compte rendu soit joint à la demande d'inscription afin que des objectifs et des contenus prévisionnels puissent être proposés au début de la session.

Les travaux pourront donc, selon les cas, concerner l'ensemble des stagiaires ou être plus individualisés. La rédaction du «bilan de formation» fera l'objet d'un travail particulier. Il sera tenu compte des expériences de stage pratique et des avis émis sur cette expérience pour approfondir les thèmes retenus. Afin d'enrichir le nombre et la diversité des pratiques de référence, la Ligue de l'Enseignement a choisi de réunir dans les mêmes sessions des directeurs en cours de formation et des directeurs titulaires du BAFD qui souhaitent renouveler leur autorisation d'exercer.

À l'issue du stage, l'équipe de formation (directeur du stage et formateurs) émet, sous le contrôle du Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, son avis sur les aptitudes de chacun des stagiaires et formule des conseils pour le choix du premier stage pratique.

Les formations générales BAFA

8 jours de travail en continu en internat

- Des pratiques d'activités (activités manuelles, d'expression, de découverte du milieu, jeux, chants...) et une réflexion sur leur mise en place.
- Des temps de réflexion et d'échange sur :
 - la connaissance de l'enfant et du jeune
 - la connaissance des publics accueillis
 - le rôle et les fonctions de l'animateur
 - la réglementation, les responsabilités, la sécurité
 - la vie collective et quotidienne en A.C.M.
 - la vie collective du stage
 - les faits de société et l'environnement des A.C.M.
- Des temps d'accompagnement du stagiaire pour faire le point.

Les stages pratiques seront proposés et assurés par la Ligue de l'Enseignement du département qui a organisé le stage de formation générale.

Du 27/10/12 au 03/11/12 : 510,00 €

L'Abérouat - Lescun

Pyrénées Atlantiques / organisé par la Ligue 64

Du 03/03/13 au 10/03/13 : 510,00 €*

Cap Didonne - St Georges de Didonne

Charentes-Maritimes / organisé par la Ligue 24

Du 09/03/13 au 16/03/13 : 510,00 €

Domaine Camieta - Urrugne

Pyrénées Atlantiques / organisé par la Ligue 47

Du 28/04/13 au 05/05/13 : 510,00 €*

Volca Sancy - Murat le Quaire

Puy de Dôme / organisé par la Ligue 24

Du 28/04/13 au 05/05/13 : 510,00 €

Le Cardet - Gourette

Pyrénées Atlantiques / organisé par la Ligue 64

Du 22/06/13 au 29/06/13 : 510,00 €

Domaine Equiland - Cassen

Landes / organisé par la Ligue 40

* Départ inclus de Périgueux. Possibilité départ de Bordeaux - nous consulter

Les formations générales BAFA

9 jours de travail en continu en internat ou externat

- Préparer à la fonction de directeur d'accueils collectifs de mineurs dans tous les aspects : politiques, pédagogiques, relationnels, administratifs, financiers, matériels...
- Clarifier ses objectifs éducatifs.
- Réfléchir et acquérir des outils permettant d'élaborer un projet pédagogique défini et mis en œuvre avec une équipe d'animateurs.
- Réfléchir à son rôle de formateur auprès de l'équipe d'animation.
- Approfondir la connaissance des enfants et des jeunes.
- Prendre en compte les problèmes de société.
- Connaître les cadres réglementaires.

Du 23/02/13 au 03/03/13 : 635,00 €

Domaine de Laurière- Villefranche de Rouergue
Aveyron - en internat - organisé par le CRIFA

Du 27/04/13 au 05/05/13 : 480,00 €

Domaine d'Ariane- Toulouse - Haute-Garonne
en externat - organisé par le CRIFA

La qualification BAFA surveillant de baignade

Elle permet d'encadrer des enfants lors des baignades dans les accueils collectifs de mineurs. Sur 8 jours, elle permet de valider la 3^{ème} partie du BAFA et est valable pendant une période de 5 ans, renouvelable.

Vous devez être titulaire du BAFA ou être en cours de formation, fournir une attestation de capacité à effectuer un 100 m nage libre, départ plongé et être titulaire du certificat « prévention et secours civiques du premier niveau » (PSC1).

Les contenus spécifiques: 1.parcourir 50 mètres de sauvetage avec un mannequin, 2.intervenir auprès d'un noyé et exécuter les premiers gestes en attendant les secours, 3.effectuer un 200 mètres nage libre non chronométré, 4.organiser des baignades, 5.conseiller l'équipe pédagogique de l'accueil en matière de sécurité et d'organisation d'animation aquatique, 6.prévenir les noyades, 7.sensibiliser l'équipe pédagogique et les mineurs au respect du milieu aquatique rencontré (propreté, respect de la faune et de la flore).

Les sessions d'approfondissement BAFA

6 jours de travail continu en internat

Centre d'artigues - Campan - Hautes-Pyrénées

Du 29/10/12 au 03/11/12 : 460,00 €
Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux

Du 29/10/12 au 03/11/12 : 460,00 €
Du conte aux jeux

Du 26/12/12 au 31/12/12 : 494,00 €
Approfondissement ski alpin et surf des neiges

Du 21/04/13 au 26/04/13 : 460,00 €
Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux

Du 21/04/13 au 26/04/13 : 460,00 €
Du conte aux jeux

Du 28/04/13 au 03/05/13 : 460,00 €
Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux

Du 28/04/13 au 03/05/13 : 460,00 €
Du conte aux jeux

Village vacances l'Aerial - Sauméjan Lot et Garonne

Du 04/03/13 au 09/03/13 : 505,00 €
Approfondissement accueil public handicapé
Stage réalisé en partenariat entre la Ligue de l'Enseignement et les Francas.

Cap Sireuil - Les Eyzies de Tayac - Dordogne

Du 28/10/12 au 02/11/12 : 460,00 €
Approfondissement activités de pleine nature et environnement

Le Cardet - Gourette - Pyrénées Atlantiques

Du 26/12/12 au 31/12/12 : 494,00 €
Approfondissement ski alpin et séjours en hiver

Peyranère - Urds - Pyrénées Atlantiques

Du 03/03/13 au 08/03/13 : 494,00 €
Approfondissement ski alpin, ski de fond, raquettes et séjours en hiver en CVL

Du 29/04/13 au 04/05/13 : 460,00 €
Approfondissement séjours et échanges trans-frontaliers

L'Abéroutat - Lescun - Pyrénées Atlantiques

Du 02/11/12 au 07/11/12 : 460,00 €
Approfondissement montagne et citoyenneté

Du 29/04/13 au 04/05/13 : 460,00 €
Approfondissement VTT et Escalade

Du 29/04/13 au 04/05/13 : 460,00 €
Approfondissement montagne et citoyenneté

Domaine Camieta - Urrugne Pyrénées Atlantiques

Du 27/10/12 au 03/11/12 : 510,00 €
Qualification surveillant de baignade

Du 29/10/12 au 03/11/12 : 494,00 €
Approfondissement PSC1 et assistantat sanitaire

Du 29/10/12 au 03/11/12 : 460,00 €
Approfondissement petite enfance

Du 29/10/12 au 03/11/12 : 460,00 €
Approfondissement activités bord de mer

Du 09/03/13 au 16/03/13 : 510,00 €
Qualification surveillant de baignade

Du 11/03/13 au 16/03/13 : 494,00 €
Approfondissement PSC1 et assistantat sanitaire

Du 21/04/12 au 26/04/12 : 460,00 €
Approfondissement activités bord de mer

Du 21/04/12 au 26/04/12 : 460,00 €
Approfondissement petite enfance

Du 27/04/13 au 04/05/13 : 510,00 €
Qualification surveillant de baignade

Du 28/04/13 au 03/05/13 : 494,00 €
Approfondissement PSC1 et assistantat sanitaire

Du 28/04/13 au 03/05/13 : 460,00 €
Approfondissement activités bord de mer

Du 28/04/13 au 03/05/13 : 460,00 €
Approfondissement petite enfance

Les sessions d'approfondissement ou renouvellement BAFD

6 jours de travail continu en internat

Du 20/04/13 au 25/04/13 : 435,00 €
Domaine d'Auzole - Cahors - Lot

Constitution du dossier

ATTENTION! Suite à la nouvelle procédure d'inscription à la formation BAFA/BAFD, vous devez impérativement vous inscrire sur le site de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de votre département avant le début de votre formation, un numéro d'identifiant vous sera communiqué, il vous servira tout au long de la formation. Pour cela connectez vous à l'adresse suivante : www.bafa-bafd.gouv.fr. En vous inscrivant sur ce site vous disposerez d'un compte personnel, vous pourrez consulter à tout moment votre dossier.

ATTENTION! Vous devez toujours effectuer des démarches de réservation pour le stage choisi auprès de notre organisme.

Votre dossier d'inscription doit comprendre :

- La fiche d'inscription remplie
- La totalité du coût du stage ou un acompte de 150 € (chèques vacances acceptés).

Pour les sessions de formations générales BAFA :

- Une photocopie d'une pièce d'identité + n° identifiant

Pour les sessions d'approfondissement BAFA :

- Photocopie recto verso du certificat de formation générale et du stage pratique + n° identifiant

Pour les sessions de qualification BAFA :

- Documents à fournir, nous consulter.

Pour les sessions de formation générale BAFD :

- Photocopie recto verso du BAFA ou dérogation ou dispense délivrée par la Direction départementale de la cohésion sociale et protection des personnes (ex Jeunesse et Sports) + n° identifiant.

Pour les sessions d'approfondissement ou renouvellement BAFD :

- Photocopie du livret de formation BAFD comprenant les certificats de formation(s) théorique(s) et de stage(s) pratique(s) ou photocopie du BAFD (mentionnant les expériences de direction sur les 5 dernières années) + n° identifiant.

Mode de vie

Le stage est l'occasion d'une vie collective qui demande la participation de tous. Il est mixte et se déroule en internat. Il importe donc que vous acceptiez les formes de cette vie en commun.

Le stage est un tout dont chaque moment a son importance. Vous vous engagez à le suivre dans sa totalité, sans arrivée tardive, ni départ prématuré, ni absence en cours de stage à quelques moments que se soit, sauf cas de force majeure attestée.

Placement des stagiaires

La Ligue de l'Enseignement s'engage à placer les stagiaires à l'issue du stage de formation générale afin de réaliser leur stage pratique (sous réserve des remplissages de ses séjours). Une fiche de vœux sera mise à votre disposition à la fin du stage pour indiquer vos préférences quant au centre et aux séjours souhaités. Néanmoins, la Ligue de l'Enseignement et les directeurs de centre se réservent le droit, au regard de vos aptitudes et par souci de répartition des stagiaires, de vous proposer d'autres choix que le vôtre. Ce stage pratique se déroulera en centre de vacances «Vacances Pour Tous» et sera rémunéré. Vous avez naturellement toute latitude de le refuser et de réaliser votre stage pratique avec un autre organisme.

Photo
obligatoire
(récente)
à coller ou
agrafer

Numéro identifiant* :

Mme Mlle M

Cochez : BAFA BAFD

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] [] [] à

Adresse :

CP : [] [] [] [] [] [] Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Email :

Profession ou études en cours :

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux autres stagiaires du stage, afin de s'organiser pour covoiturage.

FORMATION GÉNÉRALE

Du : au : Lieu :

SECOND CHOIX (au cas où nous ne pourrions satisfaire votre premier choix)

Du : au : Lieu :

APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION

Thème : Du : au :

Lieu :

SECOND CHOIX (au cas où nous ne pourrions satisfaire votre premier choix)

Thème : Du : au :

Lieu :

Régime alimentaire :

Remarques autres pour votre accueil :

Dispositions artistiques, sportives, scientifiques, autres :

Uniquement pour stages de formation générale (cf page 6) :

- Bus au départ d'Agen proposé : oui non

- Bus au départ de Périgueux proposé : oui non

PRISE EN CHARGE

Ce stage est-il pris en charge : oui non

Si oui, joindre obligatoirement une attestation de prise en charge en précisant le montant.

AUTORISATION DES PARENTS POUR CANDIDAT MINEUR

Je soussigné(e) :

autorise ma fille, mon fils :

à participer au stage organisé par la Ligue de l'Enseignement.

En cas d'urgence pendant le stage, j'autorise qu'elle ou il subisse une intervention chirurgicale.

À : le : Signature :

FORMATIONS DÉJÀ SUIVIES dans le cadre du BAFA et/ou du BAFD

Titre du stage	Organisme	Dates exactes

SÉJOURS ENCADRÉS

Type de séjour (centre de vacances/centre de loisirs)	Organisme	Fonction	Dates exactes

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et je joins le règlement du stage ou l'acompte.

À : le : Signature :

Fiche et dossier complet à renvoyer à l'adresse indiquée en dernière page.

Conditions financières et administratives

Les droits d'inscription comprennent les frais de fonctionnement et d'hébergement. Possibilité d'échelonner le règlement (se renseigner sur les modalités). Pour connaître les aides financières existantes, nous contacter (CAF, DDCSPP...).

Les candidats s'inscrivent au stage à l'aide de la fiche d'inscription située en fin de brochure. Joindre à la demande **un chèque d'acompte de 150 euros encaissé à réception et non remboursable. Un chèque du montant du solde encaissé un mois avant la date du début de la session et qui restera acquis en cas de désistement après cette date.**

Confirmation d'inscription

Attention, l'effectif des stages est limité, les inscriptions se font par ordre d'arrivée des dossiers complets. A réception de chaque demande d'inscription, sera envoyé selon le cas de figure, soit une confirmation d'inscription avec encaissement du premier chèque, soit un rejet d'inscription avec retour de toutes les pièces (dans le cas où la session choisie serait déjà complète).

Convocation

Une semaine au plus tard avant le départ, un courrier vous parviendra vous indiquant les conditions de déroulement, les éventuels équipements nécessaires, les lieux de rendez-vous (sur place ou bus), de même que les horaires de début et de fin de stage.

Assurance

Les stagiaires seront titulaires de la carte confédérale 2011/2012 de la Ligue de l'Enseignement qui les garantit en responsabilité civile et risques d'accidents individuels.

Annulation

Si annulation entre le moment de l'inscription et les 30 jours qui précèdent le stage, les 150 Euros d'acompte seront retenus à titre de dédit. Si annulation dans les 30 jours qui précèdent le stage ou non présentation, démission en cours de stage ou renvoi disciplinaire, l'intégralité de la somme sera retenue. En cas de maladie avant le début du stage, aucun frais ne sera retenu sur présentation d'un certificat médical. En cas de maladie en cours de stage, les frais retenus seront calculés au prorata des jours de formations suivies (certificat médical attestant l'impossibilité d'achever le stage).

Devenir animateur ou directeur et participer à l'engagement éducatif :

Tu as 17 ans (animateur) ou 21 ans (directeur) ou tu les auras prochainement et tu souhaites t'engager au sein d'un projet éducatif pour devenir animateur ou directeur d'accueils collectifs de mineurs ?

À la Ligue de l'Enseignement, nous considérons que s'engager dans la formation d'animateur ou de directeur est un acte responsable, acte qui représente bien plus que la recherche d'un revenu pendant les vacances.

L'engagement dans cette formation, l'acte d'animation, quel qu'il soit et où qu'il se déroule, doit traduire une adhésion aux grands principes qui animent la Ligue de l'Enseignement :

«Promotion de la démocratie par l'éducation et la culture, en agissant pour plus de solidarité, de citoyenneté, de lutte contre l'exclusion, dans le respect et la défense de la laïcité.»

La Ligue de l'Enseignement propose ainsi durant les vacances scolaires des stages de formation générale BAFA et des sessions d'approfondissement.

Elle s'engage en outre à offrir la possibilité aux jeunes qui suivent ses formations générales de réaliser leur session de stage pratique prévu dans le cursus.

Nos stages, ce sont :

des apports techniques, des connaissances théoriques,
des mises en situation, des évaluations continues,
des élaborations de projets, une expérience de la vie, de réflexion
et de travail collectif...

***Des aides aux financements de ces formations existent.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.***

